



Le Conquet, le 31 mai 2011

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2011

L'Association A.S.P.E.C.T s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 10 avril 2011 à 10h00 à la salle Kermarec au Conquet.

Etaient présents ou représentés 41 adhérents sur 74 à jour de leur cotisation ; le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités par le Président et vote
- Rapport et compte rendu financier, décharge du trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Discussion autour des actions à mener par notre association
- Questions diverses

Le président Ph. Gay, après avoir accueilli les participants, présente la situation de l'association : il n'y a pas de problème majeur actuellement mais tout peut arriver : ASPECT a acquis des droits pour ester en justice, ce qui est important et nous permet d'être absolument autonome dans ce domaine.

Le président, moins disponible de par ses activités professionnelles, remercie le Bureau et le Conseil d'Administration pour leur travail au cours de l'année.

Rapport d'activités :

Le président Philippe Gay fait le point des actions menées au cours de l'année écoulée.

Le Bureau s'est réuni régulièrement (Il y a eu 4 réunions sur l'année) et a abordé les différents problèmes qui nous préoccupent.

Dossier Desparmet :

ASPECT est intervenu rapidement, et c'était dans son rôle, alors que des grilles étaient déjà posées sur le passage. Il faut signaler que la position d'ASPECT était délicate, Mme Maillard-Desparmet étant adhérente de l'association. L'adhésion des Conquetois dans cette affaire, a été général .

Rapprochement ASPECT-Ar Viltansou :

A l'initiative des deux associations, un chercheur d'IFREMER M. Marchand est venu faire une conférence sur l'analyse de la qualité des eaux.

Cette conférence a eu lieu dans les locaux du Parc Marin d'Iroise et a rassemblé une trentaine de participants.

Il serait intéressant de poursuivre cette démarche.

Propreté et hygiène :

On ne peut que réitérer et interpeller les autorités sur le manque de propreté générale de la ville. L'espace portuaire en est un exemple et l'image du Conquet en souffre.

Une association de pêcheurs a été créée qui permettra peut-être d'améliorer la situation.

Agenda 21 :

ASPECT a été sollicité sur le dossier Agenda 21 par la municipalité. Ph.Gay a participé à un comité de pilotage et s'est investi dans 2 groupes

Groupe Tourisme et Culture (concernant le patrimoine existant)

Groupe Environnement (paysage)

J.P.Clochon fait également partie de ce groupe

Le site d'ASPECT :

Nous devons faire le constat que notre site n'a pas atteint son objectif et ne fonctionne pas. M.C.Burdin va faire un courrier à la CNIL afin de savoir ce qu'il faut faire pour sortir de cet imbroglio.

Il serait peut-être plus intéressant d'avoir un « Blog » : J.P.Clochon dont le « blog » sur l'histoire du Conquet est passionnant pourrait nous aider.

Présentation des comptes :

J.Ruel présente les comptes. Il n'y a pas eu de dépenses particulières.

Décharge est donnée à la trésorière à l'unanimité.

DEPENSES		RECETTES	
Poste	47,35	Cotisations	845,00
Photocopies	26,00	Intérêts Livret	54,57
Papeterie	17,15		
Pot A.G.	11,47		
Cot. à l'UADL	20,00		
Cot SPPEFF	44,00		
Revue SPPEFF	21,00		
Assurance	132,07		
TOTAUX	319,04		
Bénéfices	580,53		
AVOIRS AU 31/12/2010		Soldes FINANCIERS	
Avoirs 2009	3894,61	CAISSE	32,19
Résultat 2010	580,53	BANQUE	325,91
		LIVRET BLEU	4117,04
TOTAL	3894,61		3894,61

Le montant de la cotisation reste inchangé

15 euros pour 1 personne

20 euros pour un couple

Renouvellement du Bureau :

Il est procédé au renouvellement du C.A.

Le conseil d'administration compte actuellement 11 membres. 3 sont sortants Mme Bornemann, Mme Burdin et Mr Brenter'h, ils se représentent et sont élus à l'unanimité.

M. Georges ANDRE se présente et est élu à l'unanimité

Perspectives de l'Association, Actions à mener, Discussion

Les constructions

En l'absence d'un cahier des charges précis dans le PLU concernant les constructions, la position d'ASPECT est délicate : jusqu'où pouvons nous aller ? : Notion de subjectif et d'objectif. Il est à noter les précautions du maire sur les autorisations de permis avec consultation plus fréquente de l'ABF

Il faut cependant garantir une cohérence et le maintien de ce qui fait la spécificité du Conquet.

Il faut accepter la diversité et maintenir la cohérence, or le PLU ne permet pas cela

La municipalité doit évoluer le PLU.

Il faut pouvoir dire ce que l'on souhaite dans cette perspective. ASPECT doit mener une réflexion prospective dans ce sens.

Ste Barbe continue à se dégrader et donne une image désastreuse du Conquet aux touristes de passage.

La passerelle du Croae :

Son état s'est dégradé mais il y a ambiguïté : elle est propriété de la municipalité et le levage est du ressort de la CCI.

il y a certes plusieurs solutions. Il serait bon d'avoir des idées à ce sujet, sur son devenir avant que qu'on ne nous impose n'importe quoi.

La pompe :

Le puits reste identifié : la pompe a été déposée par les allemands et stockée dans les locaux Tanguy.

Maintenant, il y a volonté de la reconstituer de façon logique. Reste à décider du lieu d'implantation.

Agenda 21 :

Cela consiste à mettre en œuvre une politique de développement durable sur un territoire, une commune ou une région avec un engagement commun, partagé.

Il s'agit d'un plan d'actions avec des objectifs partagés sur les questions suivantes

- Dimension sociale
- Dimension économique
- Dimension environnementale
- Aménagement urbain
- Tourisme et culture

Il faut d'abord faire un diagnostic sur ces questions et ensuite définir les objectifs et en détermine l'échéance.

Les élus ont déjà commencé l'état des lieux : analyse de notre environnement, littoral, terrains.

Quelle sera la position des associations ?

Il nous faudra faire remonter les avis des adhérents. La démarche sera formalisée avant la fin de cette année.

MM Jean-Luc Milin, Marcel Quellec, Philippe Bazire sont ensuite accueillis par le Président qui leur propose de répondre aux questions de l'Assemblée. Xavier Jean le Maire ne pouvant être présent était excusé.

M Marcel Quellec prend la parole au sujet de l'échéancier de l'agenda 21 :

Finaliser pour 2012

Vote du conseil municipal début 2013

Présentation à la population Conquétois : tous doivent se sentir concernés

(Une réunion à Locmaria-Plouzané a rassemblé une soixantaine de personnes)

Ph.Gay assurera le relais avec ASPECT qui fera des propositions

Ph. Gay considère que les échanges avec la municipalité sont constructifs.

Ste Barbe en terme d'image ; et surtout son avenir qui conditionne d'autres projets

Le cahier des charges du PLU, et la ZPPAUP

Réponses :

Ste Barbe :

Une issue prochaine est envisagée, cela bouge un peu et une cession dans le courant 2011 est possible (cession de l'immobilier en l'état) mais cela ne dépend pas de la commune

Si cela se fait, ce sera dans le respect du PLU : les ABF ont un regard sur l'opération.

Philippe Bazire représentant l'opposition au Conseil Municipal reste prudent sur le sujet.

PLU- ZPPAUP :

Le PLU du Conquet peut être révisé par secteur : cela dépend de la commune ; il doit respecter le SCOT mais il peut être affiné.

Ph.Gay : il faut avoir un cahier des charges qui reflète la réalité conquétoise ; il faut être capable de dire ce que l'on veut : Le Conquet, c'est une identité, une spécificité, un patrimoine, une culture.

M. M. Quellec : concernant les caravanes en zone agricole, elles devront respecter la loi en vigueur. Tous les propriétaires de caravanes ont été avisés

Propreté de la Ville et du Port :

La municipalité va rajouter des poubelles et mettre des « sacs à crottes ». Faudra-t-il en arriver à verbaliser les propriétaires de chiens ? De qui faut-il faire l'éducation ?

Un agent sera formé à la capture des chiens errants

La passerelle :

Une réflexion est en cours avec CCI et Conseil Régional pour sa rénovation

Rénovation de la Chapelle Dom Michel :

Elle est en très mauvais état mais pour obtenir un budget, il faut d'abord créer une Fondation locale avec une souscription.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance, et après avoir remercié les adhérents pour leur concours, invite les participants au pot de l'amitié.

La Secrétaire

Michèle GENDROT

Le Président



Philippe GAY

P.J : 1 carte du PLU "Paysage" et une demande de participation à la démarche "Agenda 21"